

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Interdiction-des-symboles.html>

Interdiction des symboles communistes en Pologne

- Actualité politique internationale - Europe -

Publication date: dimanche 6 décembre 2009

Description:

Face à la grave crise économique qui secoue violemment le système capitaliste, la bourgeoisie plonge dans une hystérie anti-communiste sans limite. L'ancien premier ministre et leader du parti au pouvoir, Jaroslav Kaczynski, n'arrive même plus à se contrôler. Il déclare publiquement que le communisme était responsable de la mort de dizaines de milliards de personnes !

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

En Pologne les dirigeants réactionnaires croient avoir trouvé le meilleur moyen de terroriser les forces qui dénoncent la restauration du capitalisme avec son cortège de misère, de privations, de chômage, de régression, de recul des droits des femmes, de casse des acquis sociaux obtenus sous le socialisme, d'offensive de l'obscurantisme religieux, etc.

Ils viennent d'interdire les symboles communistes.

Le Président Lech Kasczynski, son frère jumeau, vient d'amender l'article 256 du code pénal polonais par l'introduction d'un article qui prévoit **"des amendes, des restrictions de liberté ou des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 2 ans"** frappant toute personne **" qui, dans un but de propagande, produit, importe, achète, stocke, offre, transporte ou envoie des objets contenant des symboles (...) ou comportant des symboles communistes."**

L'amendement n'a pas encore été publié. Il entrera en vigueur six mois après sa publication dans le « Journal Officiel ».

Le Parti communiste polonais dénonce cette loi, l'idéologie anti-communiste et le capitalisme qui la produit.

"Les deux frères sont des thuriféraires de l'anti-communisme. Une idéologie criminelle, bien pire que les totalitarismes imaginaires. Une idéologie qui a causé la mort d'un grand nombre de personnes. Elle a été à l'origine de l'accession au pouvoir d'Hitler et du déclenchement de la guerre en Europe. D'un génocide organisé et délibéré. De l'occupation japonaise de la Chine et d'autres pays Asiatiques. De la guerre barbare en Corée. Des projets d'utilisation d'armes nucléaires à grande échelle lors de cette guerre. De la guerre tout aussi barbare au Vietnam, en utilisant des armes chimiques et en perpétrant des crimes contre des civils.

Le capitalisme, en tant que formation sociale, a l'exploitation et l'incarcération des êtres humains inscrits sur sa bannière. Sous sa bannière, les colonialistes anglais, belges, français ont pillé les ressources naturelles et commis des génocides. Ils ont forcé les populations de pays entiers à travailler comme esclaves pour maximiser leurs profits. Ils ont fait tout cela ouvertement, tout en maintenant le silence sur la question."

Le Parti Communiste Polonais fait remarquer qu'il "est un parti politique enregistré à la Cour Suprême. Elle n'est pas arrivée à prouver que ses statuts et son programme contiennent des éléments de nature illégale. Le PC Polonais agit dans le respect de la Constitution polonaise et de la loi sur les partis politiques."

Il dénonce les efforts tendant à mettre sur le même plan totalitarisme et communisme à travers une volonté de réécrire l'histoire. " Cette révision de l'histoire est le résultat de tendances revanchardes au sein des classes sociales qui ont perdu leurs privilèges quand les forces socialistes-populaires sont arrivées au pouvoir après la Seconde guerre mondiale : la bourgeoisie et les propriétaires terriens, aussi bien que de la crainte de ces classes qui ont obtenu une position privilégiée pendant le changement de régime de 1989.

L'Institut pour la Mémoire Nationale, même avant que l'amendement ne soit adopté, a essayé de menacer des gouvernements locaux accusés d'indolence dans le changement des noms de rues, en fonction des impératifs de l'idéologie officielle.

Le Parlement a ainsi ouvertement violé les principes fondamentaux de la loi et de l'ordre, de manière flagrante. Il a adopté un amendement au Code pénal qui vise un parti politique en particulier. L'adjectif décrivant l'acte criminel dans l'amendement reprend le nom du Parti Communiste Polonais.

Le PC Polonais s'opposera fermement à ces pratiques anti-démocratiques par tous les moyens possibles et se prépare à l'affrontement, tout en révélant l'absurdité, l'obscurantisme, l'irresponsabilité et les mauvaises intentions

de leurs initiateurs. "

.

RI

6 octobre 2009

Source : <http://solidarite-internationale-pc...>